Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/09/2024 - B2024/014083 - 2019 B 00379 - 848 356 895 - ABG

B14083

ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2023

SAS ABG
336 rue des pélicans
30900 Nîmes

Téléphone : 0647087773

Certifiés conformes
Benjamin GALLEGO (Président)

SOMMAIRE

Bilan 3

Compte de résultat 6

Détail des comptes 8

Bilan 9

Compte de Résultat 11

Etats fiscaux 12

Bilan

Bilan

ACTIF				
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Immobilisations incorp. : Fonds commercial				
Immobilisations incorp. : Autres				
Immobilisations corporelles	26 885	26 885		
Immobilisations financières				
Total I : Actif immobilisé	**26 885**	**26 885**		
Stocks - Matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stocks - Marchandises				
Av. et Ac. versés sur commandes				
Créances : Clients et comptes rattachés				
Créances : Autres	1 577		1 577	11 209
Valeurs mobilières de placement	5 241		5 241	10 206
Disponibilités	5 091		5 091	546
Charges constatées d'avance				
Total II : Actif circulant	**11 909**		**11 909**	**21 961**
Total général (I + II)	**38 794**	**26 885**	**11 909**	**21 961**

Bilan

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)
	Net	Net
Capital social ou individuel	500	500
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	50	50
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	13 601	7 844
Résultat de l'exercice	-4 209	5 757
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I : Capitaux propres	**9 941**	**14 151**
Total II : Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes assimilées	1 967	7 810
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Comptes courants d'associés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total III : Dettes	**1 967**	**7 810**
Total général (I + II + III)	**11 909**	**21 961**

Certifiés conformes

Benjamin GALLEGO (Président)

Compte de résultat

Compte de Résultat

RÉSULTAT COMPTABLE	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)
Ventes de marchandises		
Production vendue - Biens		
Production vendue - Services	10 417	14 992
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits		
Total I : Produits d'exploitation	**10 417**	**14 992**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matière première et approvisionnement)		
Autres charges externes	9 421	9 410
Impôts, taxes et versements assimilés	217	
Rémunérations du personnel		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II : Charges d'exploitation	**9 638**	**9 410**
Résultat d'exploitation (I - II)	**780**	**5 582**
Total III : Produits financiers	385	385
Total IV : Produits exceptionnels		
Total V : Charges financières	4 325	210
Total VI : Charges exceptionnelles	1 950	
Total VII : Impôts sur les bénéfices	-901	
Bénéfices ou pertes (Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII))	**-4 209**	**5 757**

Certifiés conformes

Borjan GALLEGO (Président)

Détail des comptes

Détail des comptes

BILAN SIMPLIFIÉ	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Variation	
			En valeur	En %
Actif				
Actif immobilisé				
Immobilisations corporelles	**0.01**	**0.01**		
21540000 immo. matériel industriel	26 885.01	26 885.01		
28154000 amor. matériel industriel	-26 885.00	-26 885.00		
Total I	**0.01**	**0.01**		
Actif circulant				
Créances - Autres	**1 577.37**	**11 208.54**	**-9 631.17**	**-85.93**
43870000 organismes sociaux produits a recevoir	217.00		217.00	
44400000 Impôt sur les bénéfices(acomptes)	901.00		901.00	
44567000 CREDIT DE TVA	272.00	251.00	21.00	8.37
44580000 TVA A REGULARISER	187.37	7.54	179.83	
46700000 ERREUR VIRT JULIEN REBICHON		9 000.00	-9 000.00	-100.00
46710000 BARBERIO ADRIEN		1 950.00	-1 950.00	-100.00
Valeurs mobilières de placement	**5 240.58**	**10 206.40**	**-4 965.82**	**-48.65**
50300000 ACTIONS	5 240.58	10 206.40	-4 965.82	-48.65
Disponibilités	**5 090.64**	**545.97**	**4 544.67**	**832.40**
51200000 Banque CIC	5 090.64	545.97	4 544.67	832.40
Total II	**11 908.59**	**21 960.91**	**-10 052.32**	**-45.77**
Total général (I + II)	**11 908.60**	**21 960.92**	**-10 052.32**	**-45.77**

Détail des comptes

BILAN SIMPLIFIÉ				
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Variation	
			En valeur	En %
Passif				
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	**500.00**	**500.00**		
10100000 Capital	500.00	500.00		
Réserve légale	**50.00**	**50.00**		
10610000 RESERVE LEGALE	50.00	50.00		
Report à nouveau	**13 600.78**	**7 844.10**	**5 756.68**	**73.39**
11000000 Report à nouveau (créditeur)	13 600.78	7 844.10	5 756.68	73.39
Résultat de l'exercice	**-4 209.45**	**5 756.68**	**-9 966.13**	**-173.12**
Total I	**9 941.33**	**14 150.78**	**-4 209.45**	**-29.75**
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées	**1 967.27**	**7 810.14**	**-5 842.87**	**-74.81**
16410000 Emprunts bancaires	1 967.27	7 810.14	-5 842.87	-74.81
Total III	**1 967.27**	**7 810.14**	**-5 842.87**	**-74.81**
Total général (I + II + III)	**11 908.60**	**21 960.92**	**-10 052.32**	**-45.77**

Détail des comptes

COMPTE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Variation En valeur	Variation En %
Produits d'exploitation				
Production vendue - Services	**10 417.48**	**14 991.72**	**-4 574.24**	**-30.51**
70600000 Prestations, TVA à 10 %	10 417.48	6 991.72	3 425.76	49.00
70650000 Prestations TVA à 20 %		8 000.00	-8 000.00	-100.00
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	**10 417.48**	**14 991.72**	**-4 574.24**	**-30.51**
Charges d'exploitation				
Autres charges externes	**9 420.60**	**9 409.77**	**10.83**	**0.12**
60410000 FRAIS DE STOCKAGE	2 400.00	2 400.00		
60630000 petits outillages, produits d'entretien	3 212.11	800.03	2 412.08	301.50
60631000 STRUCTURE GONFABLE		58.32	-58.32	-100.00
60640000 Fournitures administratives	238.00		238.00	
61300000 Locations matériels, véhicules, locaux		2 565.99	-2 565.99	-100.00
61600000 Assurances, Primes versées	475.76	443.07	32.69	7.38
61610000 ASSURANCE PRET	149.16	149.16		
62200000 Commissions et honoraires		50.00	-50.00	-100.00
62260000 HONORAIRES JURISOCIETE		25.00	-25.00	-100.00
62270000 FRAIS D ACTES	112.96	90.44	22.52	24.90
62300000 Publicité,publications,relations publiques	1 501.28	58.73	1 442.55	
62500000 Déplacements,missions et réceptions		831.12	-831.12	-100.00
62570000 RESTAURANT	674.62	1 302.28	-627.66	-48.20
62710000 FRAIS BANCAIRE	656.71	635.63	21.08	3.32
Impôts, taxes et versements assimilés	**217.00**		**217.00**	
63580000 Autres taxes	217.00		217.00	
Total des charges d'exploitation (II)	**9 637.60**	**9 409.77**	**227.83**	**2.42**
1 - Résultat d'exploitation (I - II)	**779.88**	**5 581.95**	**-4 802.07**	**-86.03**
Produits et charges divers				
Produits financiers (III)	**385.00**	**385.00**		
76200000 Produit des autres immobilisations financières	385.00	385.00		
Charges financières (V)	**4 325.33**	**210.27**	**4 115.06**	
66110000 INTERETS EMPRUNT	77.09	164.02	-86.93	-53.00
66150000 INTERET FRAIS BANCAIRE	93.19	46.25	46.94	101.49
66710000 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 155.05		4 155.05	
Charges exceptionnelles (VI)	**1 950.00**		**1 950.00**	
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEUR	1 950.00		1 950.00	
Impôts sur les bénéfices (VII)	**-901.00**		**-901.00**	
69500000 Impôt sur les bénéfices	-901.00		-901.00	
2 - Bénéfice ou perte : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	**-4 209.45**	**5 756.68**	**-9 966.13**	**-173.12**

Etats fiscaux

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

Néant ☐

Désignation de l'entreprise	SAS ABG
Adresse de l'entreprise	336 rue des pélicans 30900 Nîmes
SIRET	84835689500013
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12
Durée de l'exercice précédent *	12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements – Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2023 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	26885	030 26885	
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
		Total I (5) 044	26885	048 26885	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres * (3)	072	1577	074	1577
	Valeurs mobilières de placement	080	5241	082	5241
	Disponibilités	084	5091	086	5091
	Charges constatées d'avance *	092		094	
		Total II 096	11909	098	11909
		Total général (I + II) 110	38794	112 26885	11909

PASSIF

			Exercice N 1	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		50
	Réserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131	) 132		
	Report à nouveau	134		13601
	Résultat de l'exercice	136		(4209)
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
		Total I 142		9941
Provisions pour risques et charges		**Total II** 154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		1967
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169	) 172		
	Comptes courants d'associés	173		
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
		Total III 176		1967
		Total général (I + II + III) 180		11909

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	
(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Néant ☐

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABG

Exercice N clos le : 31/12/2023

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			209	210	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Services *		217	218	10417
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitations reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	10417

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stocks (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
Autres charges externes * :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)		242	9421
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *	243)	244	217
Rémunérations du personnel *			250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255)	254	
Dotations aux provisions			256	
Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	
Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
Total des charges d'exploitation (II)			264	9638
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270	780
Produits financiers (III)	280	385	**Charges financières (V)**	294	4325
Produits exceptionnels (IV)			290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)	347	300	1950
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)	348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)			306	(901)
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)			310	(4209)

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 → 314 : 4209

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
Provisions non déductibles *			322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	1501
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249)		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	986	ZFU – TE (44 *octies* A)	987	342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981	JEI (44 *sexies* A)	989		
ZRD (44 *terdecies*)	127	ZRR (44 *quindecies*)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
ZFANG (44 *quaterdecies*)	345				
BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993		
Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350	901
Dont divers : Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)			655		
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)			643		
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)			645		
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)			647		
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)			648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	354	3609
Déficits : Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
Déficits antérieurs reportables * 6086	dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	372	3609

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Néant ☐

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABG

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	26885 442	444	446	26885
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
	TOTAL	490	26885 492	494	496	26885

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495	497	498	499	
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516	
	Constructions	520	522	524	526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	26885 532	534	536	26885
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546	
	Matériel de transport	550	552	554	556	
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566	
	TOTAL	570	26885 572	574	576	26885

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values Court terme*		Long terme	
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595
	TOTAL				596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Néant ☐

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SAS ABG

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et en cours	650	652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
	TOTAL	680	682	684	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

		Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683	
Immobilisations Incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	6086	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 Ter		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984	6086	
Déficits de l'exercice	860	3609	
Total des déficits restant à reporter	870	9695	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374 1042
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378 1243
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N2033F - 2024

Néant ☐

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE : 2023-12-31 N° SIRET : 84835689500013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : SAS ABG

ADRESSE (voie) : 336 rue des pélicans

CODE POSTAL : 30900 VILLE : Nîmes

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	**901**	0	**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes**	**902**	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	**903**	3	**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes**	**904**	50

I CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

II CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Nom patronymique : Gallego Prénom(s) : Benjamin
Nom marital :
Naissance Date : 24/11/1988 N° Département : 34000 Commune : montpellier % de détention : 33.33 Nb de parts ou actions : 16 Pays : FR
Adresse : 336 rue des pelicans
30900 nimes Pays : FR

Nom patronymique : Barberio Prénom(s) : Adrien
Nom marital :
Naissance Date : 18/01/1990 N° Département : 34000 Commune : montpellier % de détention : 33.33 Nb de parts ou actions : 17 Pays : FR
Adresse : 6 lotissement hameau de la fontaine
34800 nebian Pays : FR

Nom patronymique : rebichon Prénom(s) : julien
Nom marital :
Naissance Date : 18/10/1988 N° Département : 34000 Commune : montpellier % de détention : 33.33 Nb de parts ou actions : 17 Pays : FR
Adresse : 45 rue simone de beauvoir
30900 nimes Pays : FR

Néant [X]

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE : 2023-12-31
N° SIRET : 84835689500013
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : SAS ABG
ADRESSE (voie) : 336 rue des pélicans
CODE POSTAL : 30900 VILLE : Nîmes

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	0

Certifiés conformes

Borjan GALLEGO (Président)

N° 2065 - 2024

Formulaire à déposer en double exemplaire

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

[illegible]	01/01/2023	au plus tôt	31/12/2023	[illegible] X
Déclaration [illegible]				
Si Filiale : [illegible]				
[illegible]				

A [illegible]

Désignation de la société: SAS ABG

Adresse du siège social: 336 rue des pélicans

SIRET 84835689500013

30900 Nîmes

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B [illegible]

Activités exercées: organisation, promotions et tout genre

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C [illegible] (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Déficit: 3609

Bénéfice imposable à 15 %

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A

Autres dispositifs

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies*

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies*

Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*

Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A

Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies

Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D [illegible]

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E [illegible]

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F [illegible]

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G [illegible]

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse N°

H [illegible]

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé: MACOMPTA.FR - www.macompta.fr

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

[illegible]

OGA/OMGA [illegible] (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Examen de conformité fiscale (ECF)

prestataire :

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général
des impôts)

N2065BIS - 2024
Néant ☒

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

I	**RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**					
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)				***Total (a à h)***		

J **RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants (1)	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit. (2)	Année au cours de laquelle le versement a été effectué (3)	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits (4)	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Indemnités forfaitaires (7)	Remboursements (8)

K **DIVERS**

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

RÉMUNÉRATIONS		**MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %**			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Certifiés conformes
Bonjour GALLEGO (Président)

SAS ABG,
Société par actions simplifiée
au capital de 500,00 €,
Siège social : 336 RUE DES PELICANS 30900 NIMES
RCS Nimes B 848 356 895 – SIRET : 84835689500013

COURRIER REÇU LE
02 SEP. 2024
GREFFE
Tribunal de Commerce de Nimes

Procès-Verbal en date du 26/07/2023

AG D'APPROBATION DES COMPTES

Le Vingt Huit Août Deux Mille Vingt Quatre,
L(es) associé(s) de la société ABG, société par actions simplifiée au capital de 500,00 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au 336 RUE DES PELICANS 30900 NIMES , siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur JULIEN REBICHON, 50 parts
- Monsieur BENJAMIN GALLEGO, 50 parts
- Monsieur ADRIEN BARBERIO, représentant BARBERIO HOLDING, 50 parts

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Benjamin GALLEGO, président de la société.
Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président.

1ÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le *31/12/2023*, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les *pertes* de l'exercice, qui se montent à *4209,00* euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 27 des statuts, par *BENJAMIN GALLEGO (président)* pour servir et valoir ce que de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

Fait en 3 originaux,
À NIMES
Le 28/08/2024

SIGNATURE DES ASSOCIÉS

Benjamin GALLEGO (Président)

Julien Rebichon (Directeur Général)

Adrien BARBERIO (Pour Barberio Holding)